

Bloc 3 – Maintien du lien social du particulier-employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap –

[RNCP37780BC06]



Public

Salarié du particulier employeur exerçant le métier d'assistant de vie ou personne souhaitant le devenir.



Prérequis

Parler et comprendre la langue française.



Nombre de participants

12 maximum



Durée

35h de formation+ 14h d'accompagnement + 1h d'évaluation



Modalités et délais d'accès

Suivants les calendriers de formation, les délais d'accès peuvent varier entre 45 et 30 jours.

Module 2 – 14H

Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social

[PAAPDL21]

Module 2 – 14H

Animer les activités sociales et de loisirs

[PAASL24]



Objectifs

A destination des assistants de vie ce bloc a pour objectifs de :

- Maintenir les capacités d'autonomie des personnes âgées
- Aider aux choix et à la mise en place d'activités sociales culturelles et de loisirs .
- Accompagner et organiser des activités sociales culturelles et de loisirs afin de stimuler les personnes âgées et de contribuer aux projets personnalisés.

Dates et lieux de la formation

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
A venir			
A venir			
A venir			

Dates et lieux à définir sur les départements de Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Morbihan, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne



Moyens et méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir de situations réelles, PowerPoint, travail en groupe, disposition de la salle en U.



Tarif de la formation

- Prise en charge possible par le plan de formation de l'employeur
- Financement individuel
- Etude de prise en charge possible à voir avec Stella TOULERON-VAUCHELLE



Modalité d'évaluation

Mise en situation professionnelle écrite d'une durée d'1h



Validation / Sanction

Certification du bloc de compétences



Suite de parcours et / ou débouchés

Ce bloc de compétences est capitalisable vers le titre d'Assistant de vie dépendance



Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de la dernière période d'activité :

92% des stagiaires se disent très satisfaits de la formation continue de 2024

Contacts



Responsable de formation :
Monique de SAINT-LOUVENT
06 74 01 26 76
Monique.louvent@cettefamille.com



Chargé de gestion de la formation :
Stella TOULERON-VAUCHELLE
06.56.67.62.95
Stella.vauchelle@cettefamille.com

Module - Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social – [PAAPDL21]



Public

Salarié du particulier employeur exerçant le métier d'assistant de vie ou personne souhaitant le devenir.



Prérequis

Parler et comprendre la langue française.



Nombre de participants

12 maximum



Durée

21 heures / 3 jours



Modalités et délais d'accès

Suivants les calendriers de formation, les délais d'accès peuvent varier entre 45 et 30 jours.



Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de proposer et de mettre en place des activités dans le respect des choix et des capacités de la personne en situation de dépendance ainsi que de contribuer à favoriser l'estime de soi, à rompre l'isolement et à maintenir ou restaurer les liens sociaux.



Programme

- Recueillir et comprendre les besoins d'une personne en situation de dépendance
- Cibler des activités adaptées à ses goûts, compétences et besoins.
- Reconnaître et déterminer les enjeux des activités
- Découverte et utilisation de l'outil numérique (téléphone et tablette)
- Maintenir l'autonomie dans la vie quotidienne et les loisirs.
- Accompagner les personnes dans le maintien de l'autonomie dans leurs loisirs
- Organiser une animation (idée, planification, logistique)
- Identifier les ressources du territoire (lieux d'activités extérieures et vecteurs de liens sociaux)

Dates et lieux de la formation

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
A venir			
A venir			
A venir			

Dates et lieux à définir sur les départements de Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Morbihan, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Tam-et-Garonne et Haute-Garonne



Moyens et méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir de situations réelles, PowerPoint, travail en groupe, disposition de la salle en U.



Tarif de la formation

- Prise en charge possible par le plan de formation de l'employeur
- Financement individuel
- Etude de prise en charge possible à voir avec Stella TOULERON-VAUCHELLE



Modalité d'évaluation

Test de positionnement en début et fin de formation.



Validation / Sanction

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.



Suite de parcours et / ou débouchés

Ce module de formation est capitalisable dans le bloc de compétence RNCP37780BC06 « Maintien du lien social du particulier-employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap » avec les modules :

-Animer les activités sociales et de loisirs - [PAASL24]



Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de la dernière période d'activité :

92% des stagiaires se disent très satisfaits de la formation continue de 2024

Contacts



Responsable de formation :

Monique de SAINT-LOUVENT

06 74 01 26 76

Monique.louvent@cettefamille.com



Chargée de gestion de la formation :

Stella TOULERON-VAUCHELLE

06.56.67.62.95

Stella.vauchelle@cettefamille.com

Module - Animer les activités sociales et de loisirs – [PAASL24]



Public

Salarié du particulier employeur exerçant le métier d'assistant de vie ou personne souhaitant le devenir.



Prérequis

Parler et comprendre la langue française.



Nombre de participants

12 maximum



Durée

14 heures / 2 jours



Modalités et délais d'accès

Suivants les calendriers de formation, les délais d'accès peuvent varier entre 45 et 30 jours.



Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'animer des activités adaptées à la situation de la personne âgée afin de la stimuler et de la motiver. Il saura adopter la posture adéquate dans le cadre de la relation d'aide afin de favoriser le maintien de l'autonomie de la personne.



Programme

- Créer un planning d'animation pour développer ses compétences en animations
- Favoriser l'utilisation de l'outil numérique
- Développer des compétences d'animation
- Comprendre l'intérêt de la stimulation chez les personnes en perte d'autonomie
- Développer des compétences d'animation
- Valoriser les animations

Dates et lieux de la formation

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
A venir			
A venir			
A venir			

Dates et lieux à définir sur les départements de Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Morbihan, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Tam-et-Garonne et Haute-Garonne



Moyens et méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir de situations réelles, PowerPoint, travail en groupe, disposition de la salle en U.



Tarif de la formation

- Prise en charge possible par le plan de formation de l'employeur
- Financement individuel
- Etude de prise en charge possible à voir avec Stella TOULERON-VAUCHELLE



Modalité d'évaluation

Test de positionnement en début et fin de formation.



Validation / Sanction

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.



Suite de parcours et / ou débouchés

Ce module de formation est capitalisable dans le bloc de compétence RNCP37780BC06 « Maintien du lien social du particulier-employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap » avec les modules :

-Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social - [PAAPDL2]



Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de la dernière période d'activité :

92% des stagiaires se disent très satisfaits de la formation continue de 2024

Contacts



Responsable de formation :

Monique de SAINT-LOUVENT

06 74 01 26 76

Monique.louvent@cettefamille.com



Chargée de gestion de la formation :

Stella TOULERON-VAUCHELLE

06.56.67.62.95

Stella.vauchelle@cettefamille.com